



CORRESPONDANTS  
DE NUIT 0800 12 19 20
VILLE DE VERNIER

Correspondant-e-s de Nuit à Vernier

Erkan MUSTAFI, Délégué aux Correspondants de Nuit – Ville de Vernier (e.mustafi@vernier.ch)

Réseau Quartiers Vivants
Berne – octobre 2019

Vernier

- **35'500 habitants** (5^{ème} ville de Romandie, 16^{ème} de Suisse)
- **Taux d'aide sociale le plus élevé du canton** (environ 1/5^e de la population touche des prestations sociales)
- **2^{ème} taux de chômage le plus élevé** (6.6%. Moyenne cantonale = 5.6%)
- **Revenu médian le plus bas**
- **Proportion de logements subventionnés la plus élevée**

Mais Vernier c'est également:

- **Une collégialité politique de longue date**
- **Une forte mobilisation citoyenne (bénévole)**



Vernier: une ville faite de grands ensembles urbains

Densité : 4596 hab./km²

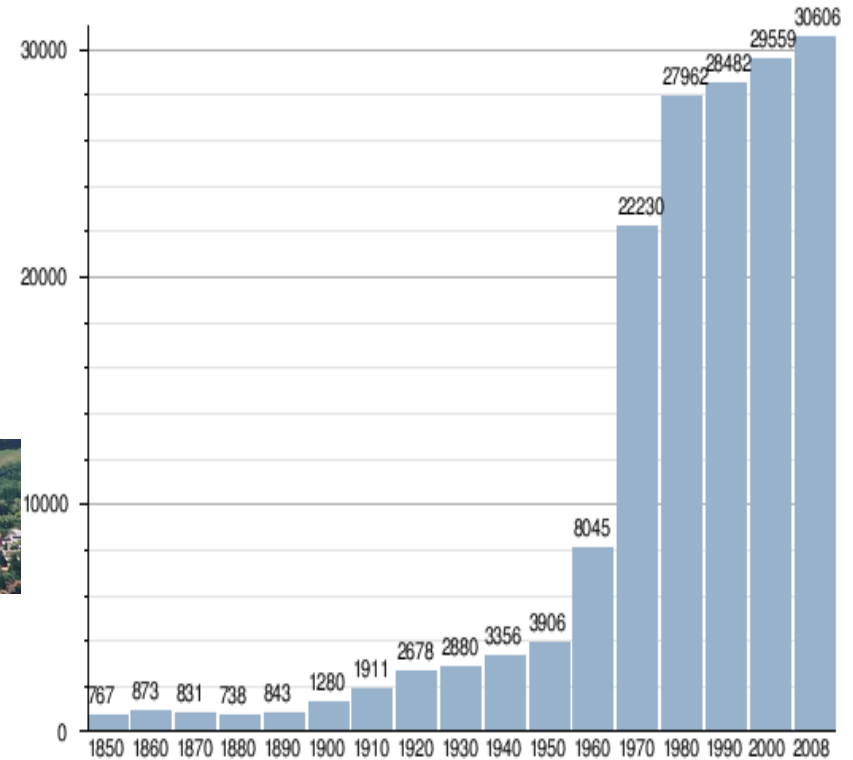
- Les Avanchets (2'250 logements, 6'000 hab.)



- Le Lignon (2'780 logement, 6'000 hab.)

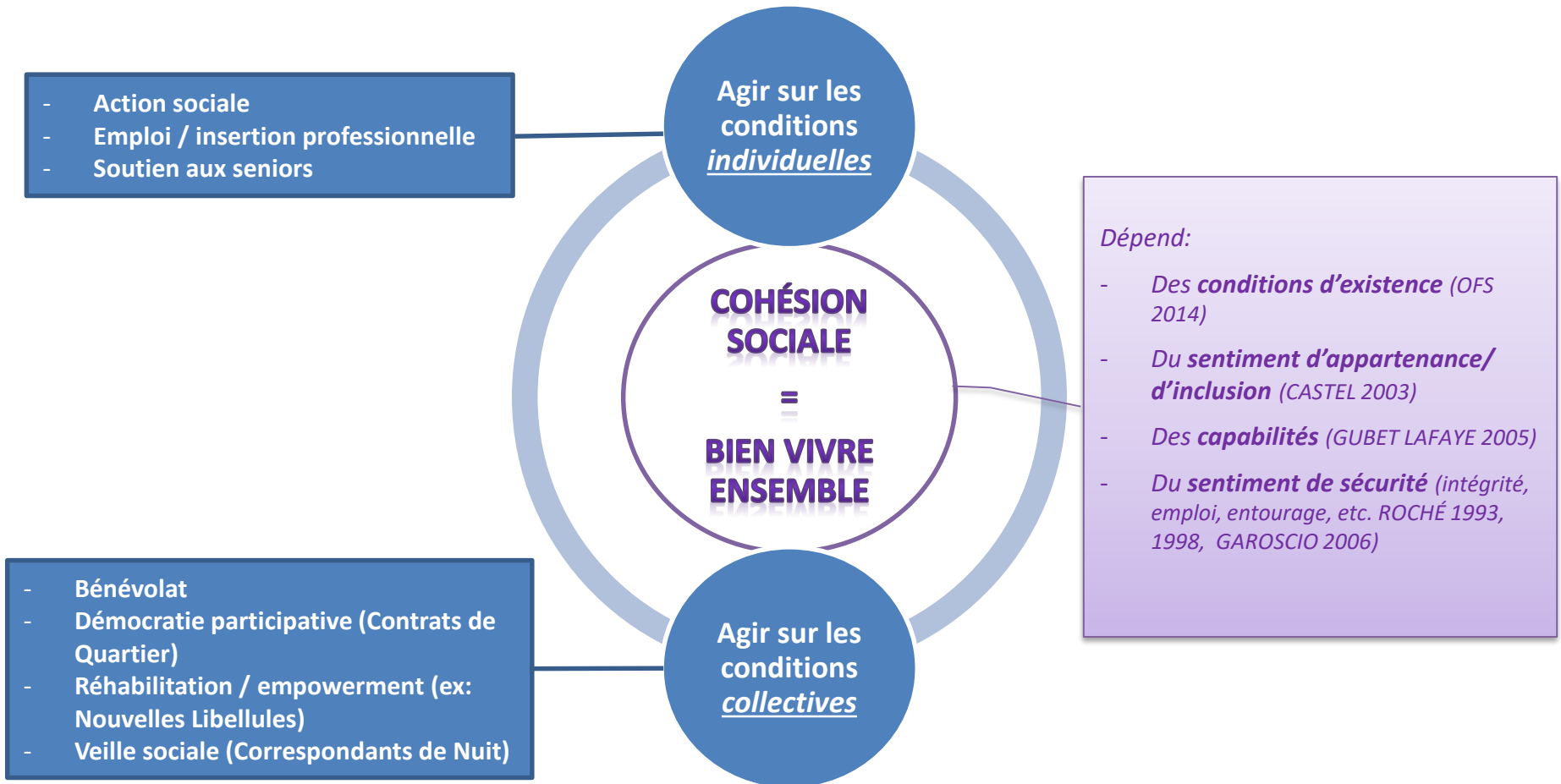


- Les Libellules (500 logements, 1'500 hab.)



Évolution de la population de Vernier depuis 1850
Source OFS

La question de la cohésion sociale à Vernier



Les Corresponds de Nuit, quelle idée?



Le point de départ du dispositif Correspondants de Nuit

Police Genevoise – Diagnostic local de Sécurité 2007 – p.72-73

<http://www.geneve.ch/police/doc/statistiques/dls-rapport-complet.pdf>

- Recommandation 07.01 :

Mener dans des quartiers spécifiques des expériences de « contrat de société et de sécurité », dont l'objectif est d'apporter une réponse multilatérale, complémentaire et coordonnée, alliant développement communautaire, participation et prise en compte des questions liées à l'insécurité. Il s'agit notamment de tester les formes de présence (...) parallèlement à l'engagement d'autres intervenants (animation et travail social).

- Recommandation 07.03 :

Renforcer les approches en résolution de problèmes dans le but d'apporter des solutions durables et éviter les interventions policières, à répétition, en particulier de type social.

Mars 2010: diagnostic de terrain sur l'ensemble du territoire communal

Question de départ:

Quels sont les obstacles que vous constatez à la cohésion sociale et au vivre-ensemble dans les quartiers de Vernier?

Implication de tous les acteurs concernés :

Travailleurs sociaux de la commune, ensemble du dispositif FASE, Gendarmerie, Police municipale, concierges partenaires, associations d'habitant-e-s, commerçants

Conclusions:

1. Dégradation du lien social
2. Conflits de groupes / voisinage
3. Absence de dialogue constructif
4. Incivilités / insécurités

⇒ ***Réflexions sur la création d'un « dispositif intermédiaire » de « médiation urbaine »***

Mise en œuvre du dispositif CN 2011-2015

Début 2010

Diagnostic partagé avec les partenaires

Été 2010

Création d'un COFIL
- Visites
- Feuille de route
- Préparation du projet

2011-2013

Projet «pilote» (Châtelaine-Balexert et Avanchets)

Fin 2013

Evaluation (**interne et externe**)

1^{er} juillet 2014

Extension à Gordon-Bennett / Libellules / Lignon

Avril 2015

Diagnostic partagé avec les partenaires (Vernier-Village)

1^{er} juin 2015

Extension à Vernier-Village

A quoi servent les Correspondants de Nuit?



QUATRE OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Faire baisser le « sentiment d'insécurité »
 - Faire diminuer les nuisances sonores, les incivilités et les dégradations (théorie de « *la vitre brisée* »)
 - Favoriser le lien social dans les quartiers concernés
 - Assurer une veille sociale dans les quartiers
-

CADRE D'INTERVENTION

Ne jamais chercher à savoir qui a tort qui a raison, car nous ne cherchons pas des **coupables**, nous cherchons des **solutions**.

Ainsi, les Correspondants de Nuit apportent une présence **sécurisante** et non **sécuritaire**

	Travail social	CN	Sécurité
Objet	Problèmes rencontrés	Problèmes vécus	Problèmes causés
Philosophie	Libre adhésion	Veille sociale	Intervention
Méthode	Aide/soutien	Médiation/dialogue	Répression/contrôle
Population-cible	« Victimes »	Vivre ensemble	« Coupables »

LES 5 AXES D' ACTIONS DES CN

1. La présence active de proximité (veille, 365 jours/an, de 18h à 02h du matin)
 2. La sensibilisation et/ou la prévention
 3. La gestion de conflits en temps réel ou différé (N° gratuit: 0800 12 19 20)
 4. La mise en relation avec un partenaire
 5. Le lien entre les habitants et le développement d'un dialogue constructif
-

EQUIPE

Dès le 1^{er} octobre 2019 : douze postes de Correspondants de nuit

- Formation dans le domaine social ou de la médiation et/ou forte expérience dans le champ social, le travail hors murs ou à bas seuil (compétences basées prioritairement sur le «*savoir-être*» et non le «*savoir-faire*»)
 - Formation interne (et supervision) spécifique en médiation de rue
-

Organisation

1. Découpage de Vernier

1 local à disposition pour toute l'équipe

Vernier a été divisé en 3 secteurs (a) Châtelaine, Avanchets, b) Vernier-Village, c) Libellules, Lignon, Aire-le-Lignon)

De dimanche à mercredi, 2 binômes sont actifs, les secteurs a) et b) sont fusionnés

Jeudi, vendredi et samedi, 3 binômes sont actifs

2. 18h00 à 19h00

Prise de fonction: Lecture de la main courante, des mails, vérification des jours où le ramassage d'encombrants s'effectue, transmission des informations, prise de contact avec les partenaires du réseau si nécessaire et constitution des binômes par secteur

3. 19h00 à 22h00

Veilles sociale et technique sur le terrain – Très important de créer du lien avec les groupes pour la suite
Réponses aux sollicitations

4. 22h00 à 23h30

Pause active et première rédaction de la main courante.

Les CN rédigent une main courante par passage et détaillent leur activité. Cela représentent environ 100 lignes par soir.

5. 23h30 à 01h00

Deuxième veille sociale et technique sur le terrain

6. 01h00 à 02h00

Rédaction de la main courante, des dossiers de médiations et des courriels nécessaires pour le suivi du lendemain.

Bilan et enjeux après huit ans d'activités

1. Un dispositif qui fonctionne, mais qui doit (encore) se faire connaître

- Des résultats probants (Pie X, coursives Lignon, place des Avanchets, cour Gordon-Bennett, cour des Anémones, etc.)
- Plus-value reconnue dans le dispositif / par les partenaires
- Reproductibilité (Lausanne, Yverdon, Neuchâtel, Thônex, Grand-Saconnex)

2. Une maille supplémentaire dans le filet social (et non sécuritaire)

- Généraliste -rôle de « rabatteurs »
 - Identification des problématiques (optique terrain)
 - Présence pérenne et adaptabilité fonctionnelle rapide du dispositif en fonction des besoins identifiés
-

Perspectives d'avenir pour la médiation urbaine et sociale

1. Trouver sa place dans la « galaxie » des acteurs de terrain

- Travail continu de légitimation de l'action (la MUS a démontré son utilité)
- Reconnaissance des spécificités-métier (développement de formations certifiantes et qualifiantes)

2. Une redéfinition des frontières d'intervention

- Fin du clivage « sécurité/social »

3. Portage politique

- Institutionnaliser la MUS comme nouvelle méthode globale d'action politique
-

Merci pour votre attention!

Questions?
